



Villefontaine, le 27 janvier 2023

Cher Adhérent-e, Partenaire du Pôle d'Intelligence Logistique,

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier dernier, nous avons dû prendre des décisions importantes pour permettre au Pôle d'Intelligence Logistique de continuer à vous proposer une animation de réseau et un appui aux projets collectifs auxquels vous participez.

Vous soutenez le Pôle d'Intelligence Logistique pour certains depuis plus de 15 ans et aujourd'hui, nous avons besoin de vous. Cette structure capable d'organiser plus de 80 évènements pour vous réunir, animer des projets de territoire, co construire des solutions, partager des bonnes pratiques et promouvoir la supply chain en Auvergne Rhône-Alpes est fragilisée sur le plan économique. Face à la volonté de pérenniser ce collectif, de pouvoir le développer et le réinventer pour qu'il soit toujours plus proche de vos attentes, nous avons pris la décision, de revoir les cotisations avec un **nouveau barème**. Celui-ci n'avait pas été revu depuis 2018.

Nouvelle cotisation, mais également, nouveaux services. Nous travaillons actuellement sur de nouveaux services à vous proposer, pour plus d'ouverture et d'échanges entre entreprises et entre métiers différents, pour développer votre activité, mutualiser des services partagés, vous permettre d'innover dans un cadre collectif ...

Nous sommes conscients des changements que ce nouveau barème peut occasionner pour votre entreprise et nous restons à votre disposition pour échanger et vous apporter plus d'explications. C'est grâce à vous, si nous sommes là aujourd'hui. Cet engagement de continuer avec nous, va nous donner l'élan pour nous réinventer,
MERCI,

Vous trouverez ci-après le nouveau barème ainsi qu'un **nouveau bulletin d'adhésion**, que je vous invite à compléter et nous retourner,

Thomas DAUDRE VIGNIER
Président Pôle d'Intelligence Logistique



Pôle d'Intelligence Logistique

Bulletin d'adhésion 2023

Raison sociale

Enseigne

Groupe

Code APE

N° SIRET

Effectif du groupe participant

Activité

Site Internet

Souhaite adhérer au **Pôle d'Intelligence Logistique**, et sera représenté à l'Assemblée Générale par :

Titulaire (droit de vote) : Mme/M.

Fonction exacte

Adresse

CP

Ville

Portable

Tél.

Mail

Création d'un compte sur la plateforme collaborative e-piles : oui non

Suppléant (droit de vote) : Mme/M.

Fonction exacte

Adresse (si différente du titulaire)

CP

Ville

Portable

Tél.

Mail

Création d'un compte sur la plateforme collaborative e-piles : oui non

Contact Ressources Humaines : Mme/M.

Fonction exacte

Adresse complète (si différente du titulaire)

CP

Ville

Portable

Tél.

Mail

Création d'un compte sur la plateforme collaborative e-piles : oui non

Contact QHSE : Mme/M.

Fonction exacte

Adresse complète (si différente du titulaire)

CP

Ville

Portable

Tél.

Mail

Création d'un compte sur la plateforme collaborative e-piles : oui non

N'hésitez pas à nous transmettre les contacts d'autres collaborateurs de votre entreprise/structure susceptibles de participer aux travaux et événements du Pôle d'Intelligence Logistique, à l'adresse contact@pole-intelligence-logistique.com

Contact facturation/comptabilité (facultatif)

Mme/M.

Fonction exacte

Adresse complète (si différente du titulaire)

CP

Ville

Portable

Tél.

Mail

Cotisation annuelle

Chaque structure adhérente est rattachée à un collège selon son activité. Elle s'engage, après validation de l'adhésion à régler la cotisation annuelle correspondante. L'adhésion est due par année civile et elle est renouvelée annuellement par tacite reconduction.

Merci de ne pas envoyer de règlement, une facture vous sera adressée. L'effectif pris en compte est celui de l'entreprise ou celle du groupe adhérent.

Veillez nous indiquer si vous avez une procédure de réalisation de facturation spécifique. OUI NON

| Collège Entreprises – Logistique et transport | | Collège Formation, recherche, insertion | |
|---|----------|---|--|
| Entreprise < 50 salariés | 1000€ HT | Education Nationale et autres acteurs publics de la formation | 500 € HT |
| Effectif 50-100 salariés | 2000€ HT | Organismes de formation privés | Barème du collège : entreprises - services à la logistique |
| Effectif 100-200 salariés | 2500€ HT | | |
| Effectif + 200 salariés | 3000€ HT | Organismes d'insertion | 500 €HT |
| Collège Entreprises – service à la logistique | | | |
| Entreprise < 50 salariés | 1500€ HT | | |
| Effectif 50-100 salariés | 2000€ HT | | |
| Effectif 100-200 salariés | 2500€ HT | | |
| Effectif + 200 salariés | 2500€ HT | | |

Charte de fonctionnement - La Logist'Ethique

▶▶ Je partage les objectifs prioritaires du Pôle

- ✓ Améliorer la performance et la compétitivité des entreprises
- ✓ Promouvoir le territoire et les savoir-faire logistiques
- ✓ Développer l'emploi et améliorer les conditions de travail de la filière logistique
- ✓ S'engager concrètement dans le développement durable
- ✓ Innover et travailler à la logistique intelligente de demain

Je participe, avec mes collaborateurs, activement et régulièrement aux groupes projets

Je teste les idées du Pôle, j'apporte au réseau, j'apprends du réseau

Le business est une opportunité et non un objectif, son activité est encadrée (grp business, événementiels,...)

Je suis transparent(e) dans ma relation avec le Pôle

Le Pôle d'Intelligence Logistique s'interdit d'entrer dans toute discussion, activité ou démarche, qui pourrait, de sa part ou de celle de ses membres et participants, enfreindre les lois de la concurrence

Je déclare avoir reçu, lu et accepté les **Statuts de l'association et l'ensemble des règlements** associés.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Pôle d'Intelligence Logistique. Elles peuvent être utilisées à des fins d'information concernant les activités du pôle, et seront publiées sur e-piles, accessible sur code d'accès, dans la liste et annuaires des adhérents. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).



Procédure de facturation spécifique

Nom de la structure à facturer

Adresse de facturation (si différente de celle de l'entreprise)

Bon de commande obligatoire **Oui** **Non**

Dépôt sur une plateforme spécifique **Oui** **Non**

Si Oui, merci d'envoyer la procédure à compta@pole-intelligence-logistique.com